

Projet d'installation photovoltaïque de Pressigny-les-Pins



LE PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

La société Photosol, en lien avec la société SD-ME et Fils, souhaite valoriser les terrains de l'ancienne usine Pressigny Tube.

La commune de Pressigny-les-Pins a intégré ces parcelles dans leur zone d'accélération des énergies renouvelables.

Ces terrains dégradés accueilleront à terme une installation photovoltaïque qui produira une électricité décarbonée au plus près du territoire.

LE PROJET ÉNERGÉTIQUE

L'installation produira une énergie verte, locale et compétitive.

8 GWh de production annuelle, soit l'équivalent de la consommation de **3 700 personnes** hors chauffage. Soit 13 % de la population de la communauté de communes

Environ **4 000 tonnes** de CO₂ évitées par an.

6,8 MWh de puissance installée

5,3 ha de surface sécurisée par une clôture

UN PROJET RÉFLÉCHI POUR S'ADAPTER AU TERRITOIRE

Plusieurs mesures seront mises en place pour intégrer au mieux le projet dans le paysage, son environnement et son activité :



Une attention particulière portée aux points de vue depuis les routes avec des panneaux dont la hauteur est de 3,6 m.



La plantation de haies afin de limiter les visibilités directes sur l'installation photovoltaïque.



L'évitement des zones à enjeux écologiques forts. Notamment les plans d'orchis pyramidal, la haie et la zone humide existants.



Mise en place d'une piste périphérique de 6 m et d'une citerne afin de réduire les risques incendies.



Les postes de transformation sont situés à distance des premières habitations, les rangées de panneaux jouant le rôle d'écran acoustique pour limiter toute émergence sonore.



Le projet a été inscrit en zone d'accélération des énergies renouvelables par le conseil municipal en accord avec la communauté de communes.

LES RETOMBÉES POUR LE TERRITOIRE

RETOMBÉES FISCALES

Taxes locales annuelles (IFER, CET et TF)

| | |
|---------------------------------------|-----------|
| Pour la commune de Pressigny-les-Pins | ≈ 7 500 € |
|---------------------------------------|-----------|

| | |
|---|------------|
| Pour la communauté de communes des Canaux et Forêts en Gâtinais | ≈ 16 500 € |
|---|------------|

| | |
|-------------------------------|-----------|
| Pour le département du Loiret | ≈ 5 000 € |
|-------------------------------|-----------|

POUR LES HABITANTS DE PRESSIGNY-LES-PINS

La mise en place d'un **financement participatif** offrant la possibilité d'investir et d'épargner.

LES GRANDES ÉTAPES



UNE QUESTION, UN AVIS ? CONTACTEZ-NOUS !

concertation-projets@photosol.fr

Pour en savoir plus : www.photosol.fr